



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 24 juin 2024

Date de convocation : 19/06/2024

Présents : MM. **POINTUD** Cyril, **BONNET** Jérémy, **CUNIS** Christelle, **BERTHELLEMY** Fanny, **DUVERDIER** Yann, **JANAH** Houssni, **MONTAGNAC** Olivier, **ROUYER** Jérôme

Absents excusés : **HANCZYK** Jean-Luc, **HOYET** Delphine, **SIMONET** Audrey

Absents : **BASTOS-HANCZYK** Flavie, **MERAT** Guy, **VAROQUIER** Clément

Approbation du compte rendu du 13 mai 2024

Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

Renouvellement dérogatoire de la semaine d'école sur 4 jours

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la réception d'un courrier de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Marne.

La semaine scolaire dans les écoles maternelles et primaires s'organise sur 8 demi-journées sans obligation de répartir les enseignements sur 5 matinées et 4 après-midis qui est le rythme normal.

L'organisation du temps scolaire des écoles est arrêtée pour une durée de trois ans, conformément aux dispositions du code de l'éducation.

L'échéance arrivant à son terme en septembre 2024, il est demandé, par les services de l'éducation nationale, de faire passer à l'ordre du jour du conseil d'école et du conseil municipal, la dérogation d'organisation du rythme scolaire en huit demi-journées par semaine réparties sur 4 jours d'école.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents, a choisi de maintenir l'organisation du rythme scolaire sur 4 jours.

Groupe scolaire du Plantinot – projet NEFLE

Le projet NEFLE, validé en juillet 2023 par le rectorat, est un projet d'achat de matériels sur 3 années mené par le groupe scolaire pour faire de la cour de récréation un véritable lieu de vie et d'apprentissage.

A ce jour, des bacs potager, des outils de jardinage, un récupérateur d'eau, des jeux de construction, des jeux de société, des boîte à livres, un coin détente et des panneaux de signalisation routière pour le circuit vélo ont déjà été reçus et installés.

Sur le budget alloué en 2024, Madame la Directrice indique qu'il reste l'acquisition de buts multisports dont l'installation est attribuée à la charge des municipalités.

Après étude des devis, le Conseil Municipal émet un avis favorable pour prendre en charge l'installation des buts multisports.

Réhabilitation de l'abri de bus

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Duverdier pour la réhabilitation de l'abri de bus.

Plusieurs artistes, intéressés par le projet, ont répondu à la demande de la municipalité et fait des propositions d'esquisses.

Suite à la présentation de ces différentes propositions, le choix s'est porté sur celle de Clément BODOT.

INFORMATIONS DIVERSES

Elections Législatives du 30 juin et 7 juillet 2024

Pour les Elections Législatives, Monsieur le Maire informe que les créneaux horaires des 2 permanences ont tous été pourvus.

Le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00 les dimanches 30 juin et 7 juillet.

Eaux pluviales – rue de Cuperly et rue des Artisans

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que les travaux de construction d'un puisard pour résoudre les problèmes d'écoulement des eaux pluviales rue de Cuperly et rue des Artisans ont débuté ce lundi pour une durée de 15 jours.

Restaurant scolaire

Le contrat avec les Petits Gastronomes pour la restauration scolaire prend fin le 31 août 2024 et n'a pas été reconduit du fait de l'adhésion au groupement de commandes prévu avec la Communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne.

Un four de remise en température avait été mis à disposition par les Petits Gastronomes. Une proposition de rachat a été faite mais le Conseil Municipal l'a refusée en raison de la vétusté du matériel et de la possibilité qu'il ne soit pas adapté à la taille des plats du prochain prestataire de service.

URBANISME

Pas de demandes d'urbanisme.

FIN DE SEANCE A 22 H 15

DATE DES CONSEILS MUNICIPAUX

- Lundi 23 septembre 2024
- Lundi 7 octobre 2024
- Lundi 4 novembre 2024
- Lundi 2 décembre 2024

Le Maire
Cyril POINTUD

